

## Outils interdits pour l'éducation des chiens dans la série « Canine Academy »

L'éducation des chiens à la télévision semble être populaire auprès du public. Le géant du streaming Netflix suit donc aussi cette tendance et a sorti une nouvelle série avec le dresseur de chiens Jas Leverette. Tier im Recht (TIR ; fondation pour l'animal en droit) est critique vis-à-vis la nouvelle série et déconseille fortement l'imitation. Certaines des méthodes montrées sont même punissables en Suisse.

26.03.2021

Depuis le 25 février 2021, Netflix diffuse la première saison de la nouvelle série d'éducation des chiens « Canine Academy » (titre original : Canine Intervention). Cette production originale de Netflix fait la lumière sur le travail du dresseur de chiens Jas Leverette de Oakland, qui dirige l'entreprise Cali K9.

Comme le « dresseur de chiens » Cesar Millan, que nous avons déjà critiqué plusieurs fois (news du 09.05.2014 et du 14.07.2014), Jas Leverette s'appuie sur la « théorie de la hiérarchie de la meute », qui est scientifiquement dépassée depuis longtemps. Les reportages montrent que Leverette travaille avec des pratiques aversives et qu'il utilise des colliers et des laisses étrangleurs, qui ne sont pas autorisés par le droit suisse sur la protection des animaux. Ses vidéos YouTube permettent de conclure qu'il utilise également des colliers électrifians comme outil de dressage, qui sont également interdits en Suisse.

Leverette travaille en fait aussi avec du renforcement positif. Néanmoins, ce fait ne doit pas cacher le fait que le dresseur de chiens utilise des outils clairement interdits en Suisse et des méthodes de dressage aversives dans la série. L'expérience montre que les chiens éduqués par l'intimidation et la violence ne sont pas « guéris » par cette méthode, mais que leurs problèmes sont plutôt comprimés. Des termes tels que « soumission détendue » et des méthodes supposées rapides masquent le véritable problème et font croire aux détenteurs de chiens qu'ils disposent d'une solution miracle.

Plus de 470 professionnels et de nombreuses organisations (dont par exemple Certodog, cumcane familiari, DAS TIER + WIR, Internationaler Verband der Hundetrainer (IBH), Schweizerische Kynologische Gesellschaft (SKG), Susy Utzinger Stiftung, Zürcher Tierschutz und TIR) ont donc rejoint l'initiative l'éducation non-violente des chiens. Vous trouverez de plus amples informations sur l'éducation non-violente des chiens et sur l'initiative [ici](#).

En général, l'imitation non supervisée des conseils de dressage de la télévision est fortement déconseillée. Toute éducation des chiens doit forcément être adaptée aux problèmes spécifiques du chien et de son détenteur. De plus, pour l'entraînement continu et indépendant, les méthodes ne doivent être apprises que sous la supervision d'un dresseur de chiens professionnel.

Comme les outils de dressage utilisés par Jas Leverette violent la législation sur la protection des animaux en Suisse, la TIR est d'avis qu'on ne devrait pas lui mettre à disposition une plateforme de streaming aussi importante dans ce pays. Nous avons donc demandé à Netflix de cesser la

diffusion de la série en Suisse en raison de sa fonction d'encouragement et d'imitation, ou au moins d'ajouter un disclaimer concernant les outils de dressages interdits en Suisse. De plus, nous avons recommandé de renoncer complètement à des méthodes aversives dans les futures productions, pour le bien-être des animaux. La lettre adressée à Netflix peut être consultée [ici](#).